

ce nom qui si elle pleurait si elle se manifeste au premier choc. » (Dans une autre version de Moslem : cette femme pleurait l'un de ses enfants.)

32. Abou Hourayra (DAS) rapporte que le messager de Dieu ﷺ a dit : « Dieu le Très-Haut dit : « Quand Je reprends à Mon esclave croyant l'âme de l'être qu'il aime le plus au monde et qu'il se montre patient dans l'espoir de Ma récompense, Je n'en ai d'autre récompense pour lui que le Paradis. » (Rapporté par Al Boukhari)

33. Aisha (DAS) a dit avoir interrogé le Messager de Dieu ﷺ sur la peste. Il l'informa que c'était un fléau que Dieu le Très-Haut envoie sur qui Il veut .Il en a cependant une miséricorde pour les Croyants car il n'est pas un être se trouvant en pleine épidémie peste restant malgré cela dans son pays (pour ne pas propager la maladie), s'armant de patience dans l'espoir de Ma récompense et convaincu que seul peut l'atteindre ce que Dieu lui a prédestiné, qui n'ai un salaire égal à celui du martyr ». (Rapporté par Al Boukhâri)

34. Anas (RA) rapporte ceci: « J'ai entendu le messager de Dieu ﷺ dire : « Dieu Tout Puissant a dit : « Quand J'éprouve Mon esclave dans les deux choses qu'il aime le plus (ses yeux) et qu'il se montre patient, Je lui donne le Paradis en dédommagement de leur perte ». (Rapporté par Al Boukhâri)

35. 'Ata' Ibn Rabah a dit : « Ibn 'Abbas (RA) m'a dit : « Veux-tu que je te montre une femme de ceux que Dieu destine au Paradis ? » Je dis : « Oui ». Il dit : « Cette femme noire est venue dire au prophète ﷺ : « J'ai des crises d'épilepsie au cours desquelles il m'arrive de me découvrir malgré moi. Prie donc pour moi Dieu le Très-Haut ! » Il lui dit : « Si tu veux bien patienter, tu as le Paradis et, si tu veux que je prie Dieu le Très-Haut pour ta guérison, je le fais et Il te guérira ». Elle dit : « Je préfère plutôt patienter ». Puis elle ajouta : « Il m'arrive dans ces crises de me découvrir, prie Dieu pour que cela ne m'arrive plus ». Et il pria pour elle ». (Unanimement reconnu authentique)

36. 'Abdullâh Ubn Mas'ud (RA) a dit : « C'est comme si je voyais encore le messager de Dieu ﷺ racontant l'histoire de l'un des Prophètes (as) que son peuple avait frappé au point de faire couler son sang. Il essayait le sang de son visage et disait : « Seigneur Dieu ! Absous mon peuple car il est ignorant ». (Unanimement reconnu authentique)

37. Selon Abou Sa'id et Abou Hourayra (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Il n'est pas une fatigue ou une maladie, ou un souci, ou une peine, ou un mal, ou une angoisse qui touche le Musulman, jusqu'à l'épine qui le pique, sans que Dieu ne lui efface à cause de cela une partie de ses péchés ». (Unanimement reconnu authentique)

38. Ibn Mas'ud (RA) a dit : « Je m'introduis chez le Prophète ﷺ alors qu'il agonisait. Je dis : « O Messager de Dieu ! Te voilà donc dans de cruelles souffrances ! ». Il dit : « Oui vraiment. Je souffre autant que deux personnes ». Je dis « C'est que tu as ainsi deux salaires ? » Il dit : « Oui, c'est ainsi. Il n'est pas un Musulman qui souffre d'un mal, d'une piqûre d'épine, ou de quelque chose de plus important, sans que Dieu ne lui efface à cause de cela ses mauvaises actions et sans que ses péchés ne tombent comme tombent les feuilles mortes de l'arbre ». (Unanimement reconnu authentique)

39. Abou Hourayra (RA) a dit, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Celui à qui Dieu veut du bien se voit touché dans ce qu'il à de plus cher ». (Rapporté par Al Boukhâri)

40. Selon Anas (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Aucun d'entre vous ne doit souhaiter la mort pour un mal dont il souffre. S'il doit absolument le faire qu'il dise : « Seigneur Dieu ! Garde-moi en vie tant que la vie m'est préférable et fais-moi mourir si la mort m'est préférable ». (Unanimement reconnu authentique)

41. Khabbab Ibn Al Aratt (RA) a dit : « Nous nous plaignîmes un jour auprès du Messager de Dieu ﷺ alors qu'il était allongé à l'ombre de la Ka'ba, la tête appuyée sur son manteau. Nous dîmes : « Que n'appelles-tu pour nous le secours de Dieu ? Que ne pries-tu pour nous ? ». Il dit : « Parmi ceux qui vivaient avant vous, on prenait l'un d'eux, on lui creusait un trou et on l'y mettait. On apportait ensuite une scie qu'on lui plaçait sur la tête qu'on sciait ainsi en deux morceaux. Ou bien on passait sur sa tête un peigne de fer jusqu'à lui arracher ce qu'il y avait au dessous de sa chair et de ses os. Ce n'arrivait pourtant pas à lui renier sa foi. Par Dieu, Dieu accomplira cette chose (l'Islam) jusqu'à ce que le voyageur aille sur sa monture de San'a' à Hadramawt ne craignant que Dieu ou le loup pour ses troupeaux ». (Dans une autre version : « Alors qu'il appuyait sa tête sur son manteau et nous avions souffert de durs tourments de la part des idolâtres).

42. Ibn Mas'ud (DAS) a dit : « Quand ce fut le fameux jour de Houneyn (nom de la rude bataille qui opposait les Musulmans à la coalition dédouine dirirfée par la tribu Haouazin devant le fief montagneux de Ta'if an VIII de l'Hégire) le Messager de Dieu ﷺ fit des préférences à certains dans le passage du butin. Ainsi donna-t-il à Al Aqra Ibn Habis cent chameaux. Il donna la même chose à 'Ouyayna Ibn Hisn. Il donna aussi à des gens parmi la noblesse arabe en les favorisant dans le partage. Quelqu'un dit alors : « Par Dieu, voila bien une répartition qui manque de justice et ou l'on a pas rechercher la satisfaction de Dieu. » Je ne rendis effectivement auprès de lui et lui contai la chose. Son visage devint rouge intense et il dit : « Qui donc est

juste si Dieu et Son Messager de Dieu ne le sont pas ? » Puis il ajouta : « Que Dieu ait Moïse dans Sa miséricorde ! On lui a fait en effet des torts bien plus grands et il endura pourtant avec patience. » Je dis : « Je ne lui adresserai certainement plus jamais la parole après ce qu'il a dit. » (Unanimement reconnu authentique)

43. Anas (DAS) a dit : « Le messager de Dieu ﷺ a dit : « Quand Dieu veut du bien de Son esclave, Il lui accélère son châtiement dans ce monde. Quand Il veut du mal de Son esclave, Il s'abstient de le châtier pour sa faute jusqu'à ce qu'il en reçoive sa punition entière le jour de la résurrection. Le Prophète ﷺ a dit aussi : « La grandeur de la récompense va de pair avec la grandeur de l'épreuve. Dieu le Très-Haut, quand Il aime les gens, les éprouve. Celui qui accepte l'épreuve avec abnégation aura la satisfaction de Dieu ; et celui qui lui oppose son mécontentement, Dieu sera mécontent de lui. » (Rapporté par Attirmidhi)

44. D'après Anas (DAS), l'un des fils de Abou Talha en était aux souffrances ultimes. Abou Talha sortit alors et l'enfant rendit l'âme. Quand Abou Talha rentra à la maison, il dit : « Quand est-il advenu de mon fils ? » Oummou Souleym (sa femme) lui dit : « Il est maintenant plus calme que jamais. » Elle lui présenta son diner qu'il mangea, puis eut avec elle des rapports. Quand il en eut terminé, elle lui dit : « Allez enterrer l'enfant. » Le lendemain matin Abou Talha se rendit chez le Prophète ﷺ et l'en informa. Il lui demanda : « Avez-vous eu des rapports ? » Il dit : « Oui » Il dit : « Seigneur Dieu ! bénis-leur leurs rapports ! » Elle mit au monde un garçon. Abou Talha me dit alors : « Va le porter au Prophète et il envoya avec lui quelques dattes. Le Messager de Dieu ﷺ demanda : « As-tu rapporté des choses avec lui ? » Je dis : « Oui, des dattes ». Le prophète ﷺ prit et les mâcha. Il les plaça ensuite dans sa main et les lui colla à son palais. Il lui donna le nom de Abdullah. (Unanimement reconnu authentique)

Dans une autre version d'Al Boukhari : Ibn 'ouyayna dit : « Un Ansarite m'a dit : « Je lui ai vu naître neuf garçons ayant tous appris le Coran. » Il voulait dire neuf des fils de leur enfant 'Abdullah.

Dans la version de Moslem : l'un des fils de Abou Talha de sa femme, Oummou Souleym, mourut. Elle dit : « Quand il rentra à la maison, le lui présentai son dîner qu'il mangé. Puis je me fis plus belle que jamais et nous eûmes des rapports. » Et lui dit seulement alors : « Que dirait-tu, o Abou Talha, si des gens prêtent à d'autres quelque chose puis leur demandent de la leur rendre, peuvent-ils la leur refuser ? ». Il dit : « Non » Elle dit alors : « Dans ce cas demande à Dieu de te récompenser pour avoir accepté avec résignation la port de ton fils. » Il se fâcha puis il dit : « Tu m'as d'abord laissé me souiller avec toi

avant de m'annoncer la mort de mon fils ! » Il alla conter la chose au Messager de Dieu ﷺ qui dit : « Que Dieu vous bénisse cette nuit ! » Il dit : « Elle tomba enceinte » Il dit encore : « Le Messager de Dieu était alors en voyage et elle était avec lui. Or quand le Messager de Dieu rentra à Médine, il ne le faisait jamais de nuit. Quand ils furent près de Médine, elle fut prise par les douleurs de l'enfantement. Abou Talha de détacha de la caravane pour s'occuper d'elle. Le Messager de Dieu ﷺ reprit cependant sa route et Abou Talha disait : « Seigneur ! Tu sais bien que j'aime sortir avec le Messager de Dieu quand il sort et rentrer avec lui quand il rentre. Me voici donc retenu par ce que Tu vois. » Oummou Souleym lui disait pourtant : « O Abou Talha ! Je ne sens pas mes douleurs habituelles. Poursuis donc ta route. » Nous nous remîmes alors en marche. Les douleurs de l'accouchement l'a reprirent de plus belle à leur arrivée à Médine et elle mit au monde un garçon.

Ma mère me dit : « O Anas ! Ne laissez personne l'allaiter jusqu'à ce que tu l'aies porté au Messager de Dieu ﷺ » Le lendemain matin, je le portai au Messager de Dieu ﷺ... » et il conta la suite du récit.

45. D'après Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Le fort n'est pas celui qui terrasse ses adversaires, mais seul est fort celui qui se maîtrise dans la colère ».

46. Souleymân Ibn Chord (RA) a dit : « J'étais assis aux côtés du Prophète ﷺ pendant que deux hommes échangeaient des injures. Le visage de l'un d'eux devint rouge et les veines de son cou se gonflèrent. Le Messager de Dieu ﷺ dit : « Je connais certainement un mot qui, s'il le disait, ferait partir ce qu'il ressent. S'il disait : « Je me mets sous la protection de Dieu contre le Diable voué à la lapidation » cela ferait partir sa colère ». On dit alors à cet homme : « Mets-toi sous la protection de Dieu contre le Diable voué à la lapidation ». (Unanimement reconnu authentique)

47. Selon Mou'adh Ibn Anas (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui refoule sa colère alors qu'il est capable de l'assouvir, Dieu Tout Puissant l'appelle le jour de la résurrection d'au-dessus les créatures et le laisse choisir ce qu'il veut parmi les Houris aux beaux yeux noirs ».

48. Abou Hourayra (RA) rapporte qu'un homme dit au Prophète ﷺ : « Donne-moi un bon conseil ! ». Il lui dit : « Ne te fâche jamais ! ». L'autre répéta plusieurs fois la même demande et, à chaque fois, il lui disait : « Ne te fâche jamais ! » (Rapporté par Al Boukhari)

49. Selon Abou Hourayra (RA), Messenger de Dieu ﷺ a dit : « Le croyant et la croyante ne cessent d'être éprouvés dans leur corps, leurs enfants et leurs biens jusqu'à ce qu'ils rencontrent Dieu le Très-Haut sans avoir à répondre d'aucun péché ». (Rapporté par Tirmidhi)
50. Ibn 'Abbas (RA) raconte : « 'Ouyayna Ibn Hisn vint une fois à Médine chez son neveu Al Hourr Ibn Qays qui était parmi les rares personnes que 'Omar (RA) rapprochait de lui. (Les lecteurs du Coran formaient en effet l'entourage de 'Omar et étaient ses conseillers, qu'ils fussent en âge mûr ou des adolescents). 'Ouyayna dit à son neveu : « Mon neveu ! Tu es introduit auprès de 'Omar ; demande lui donc de m'accorder une audience ! ». 'Omar la lui accorda ; une fois entré chez 'Omar, il lui dit : « Gare à toi, O Ibn Al Khattab ! Par Dieu, tu ne nous donnes pas en abondance et tu ne juges pas équitablement entre nous ». 'Omar (RA) se fâcha tellement qu'il était sur le point de le frapper de sa colère. Al Hourr lui dit alors : « O Prince des Croyants ! Dieu le Très-Haut a dit à Son Prophète ﷺ : « Sois peu exigeant, ordonne selon la bonne coutume et détourne-toi des insensés » et cet homme fait partie des insensés ». Par Dieu ! 'Omar, au simple rappel de ce verset ne le transgressa pas d'un pouce. Il respectait en effet scrupuleusement les prescriptions du Livre de Dieu exalté ». (Rapporté par Al Boukhari)
51. Selon Ibn Mas'ud (RA), Messenger de Dieu ﷺ a dit : « Il va y avoir après moi du favoritisme et d'autres choses que vous n'aimez pas ». On dit : « O Messenger de Dieu ! Que nous ordonnes-tu de alors faire ? ». Il dit : « Vous remplissez vos obligations vis-à-vis des hommes et demandez à Dieu ce qui vous est dû ». (Unanimement reconnu authentique)
52. D'après Abou Yahya Ouseyd (RA), un ansarite (Musulman de Médine) dit : « Messenger de Dieu ! Peux-tu m'accorder une charge comme tu en as donné un tel ? ». Il lui dit : « Vous trouverez après moi quelque favoritisme. Acceptez-le avec patience jusqu'à ce que vous me rencontriez sur le bord de mon bassin »
53. D'après Ibn Abi Awfâ (RA), le Messenger de Dieu ﷺ, dans l'un de ses jours où il rencontra l'ennemi, attendit que le soleil penchât vers l'horizon et dit : « O gens ! Ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi et demander à dieu le salut. Mais une fois en face de lui, montrez-vous patients et sachez que le Paradis est à l'ombre des sabres ». Le Prophète ﷺ ajouta : « Seigneur Dieu ! Toi qui as fait descendre le Livre, qui divises le nuage et vaincs les coalitions, vaincs-les et donne-nous sur eux la victoire ! ». (Unanimement reconnu authentique)

4 La sincérité (ou la véridicité)

Dieu le Très-Haut a dit :

9.119 : « O vous qui avez cru ! Craignez Dieu et soyez avec les véridiques ».

33.35 : « ... ceux et celles qui sont toujours véridiques et sincères ».

47.21 : « S'ils tenaient leur promesse envers Dieu, ce serait pour eux bien meilleur ».

Quant aux hadiths :

54. D'après Ibn Mas'ud (RA), le Prophète ﷺ a dit : « La sincérité mène aux œuvres de bien et les œuvres de bien mènent au Paradis. L'homme ne cesse de dire la vérité jusqu'à ce qu'on le mentionne auprès de Dieu sous le nom de véridique. Le mensonge mène aux mauvaises actions (à la rébellion contre Dieu) et les mauvaises actions mènent à l'Enfer. L'homme ne cesse de mentir jusqu'à ce qu'on le mentionne auprès de Dieu sous le nom de menteur ». (Unanimement reconnu authentique)

55. Al Hasan Ibn 'Ali (RA) a dit : J'ai appris du Messager de Dieu ﷺ ce qui suit : « Laisse ce qui est douteux pour ce qui est sûr ; car la vérité est source de tranquillité et le mensonge est source d'inquiétude ». (Rapporté par Tirmidhi)

56. Abou Soufyân Ibn Harb (RA), dans son long récit concernant Héraclès, a dit : « Héraclès nous demanda (au sujet du Prophète) : « Quelles sont les prescriptions qu'il vous fait ? ». Je répondis : « Il nous dit d'adorer Dieu seul et unique sans Lui rien associer, de laisser ce que disent nos pères (c'est-à-dire d'abandonner nos anciennes croyances). Il nous ordonne aussi de faire la prière, d'avoir des mœurs pures et de respecter les liens de parenté ». (Unanimement reconnu authentique)

57. Sahl Ibn Houneyf (RA), un ancien de la bataille de Badr rapporte : « Le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui demande sincèrement à Dieu le Très-Haut de faire de lui un martyr, Dieu lui fait atteindre le degré des martyrs même s'il meurt dans son lit ». 'Rapporté par Moslem)

58. Selon Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « L'un des anciens Prophètes (as) entreprit une campagne militaire. Il dit à son peuple : « Que s'abstiennent de me suivre celui qui vient d'épouser une femme et qui n'a pas encore eu avec elle les rapports qu'il désirait. Celui qui a construit une maison et n'en a pas encore posé la toiture. Celui qui a acheté des bêtes enceintes et qui attend la venue de leurs petits ». Quand il fut proche de la cité qu'il voulait assaillir ce fut l'heure de la prière de l'après-midi ('Asr) ou un peu avant. (Il ne lui restait donc peu de temps pour mener sa bataille avant la prière du Maghreb). Il dit au soleil : « Tu es sous les ordres (de Dieu) comme je le suis moi-même. Seigneur Dieu, arrête pour nous sa course ! » et le soleil s'arrêta jusqu'à ce que Dieu lui donnât victoire. Il fit un tas de butin et le Feu du ciel vint pour le dévorer (en signe d'agrément de Dieu) mais n'en fit rien (Dieu refusait cette offrande). Il dit : « L'un de vous a dérobé quelque chose de ce butin. Qu'un homme de chaque tribu s'avance pour me faire acte d'allégeance ! ». Quand la main de l'un d'eux toucha celle du Prophète, ce dernier lui dit : « Le voleur est dans ta tribu ». Ils apportèrent alors une tête d'or, comme la tête d'une vache. Il la plaça sur le reste du butin et le feu vint cette fois le dévorer. Il faut vous dire en effet que les butins de guerre n'ont jamais été permis à aucune nation avant nous (les Musulmans). Puis Dieu nous les rendit licites en voyant notre faiblesse et notre pauvreté ». (Unanimement reconnu authentique)

59. D'après Hakim Ibn Hizâm (RA), Messager de Dieu ﷺ a dit : « Le vendeur et l'acheteur restent libres (de conclure la vente ou de l'annuler) jusqu'à ce qu'ils se séparent. S'ils ont été sincères et s'ils n'ont rien caché des défauts de leurs marchandises, Dieu bénit leur vente. Mais s'ils ont caché ces défauts et s'ils ont menti, cela emporte sa bénédiction ». (Unanimement reconnu authentique)

5 Le contrôle permanent de Dieu

Dieu le Très-Haut a dit :

26.219 : « Dieu qui voit tes changements de position parmi ceux qui se prosternent (les prieurs) ».

57.4 : « Il est avec vous là où vous soyez ».

3.5 : « Rien n'échappe certainement à Dieu ni sur terre ni dans le ciel ».

89.14 : « Ton Seigneur ne laisse rien échapper à Son observation vigilante ».

40.19 : « Il sait le moindre regard qui trahit et ce que cachent les poitrines ».

Les versets concernant ce chapitre sont très nombreux et bien connus.

Pour ce qui est des hadiths, en voici quelques-uns :

60. Le calife 'Omar (RA) a dit : « Alors que nous étions un jour assis auprès du Messager de Dieu ﷺ, voilà que se présenta à nous un homme dont les vêtements étaient très blanc et les cheveux très noirs. Il ne portait aucune marque de voyage et nul parmi nous ne le connaissait. Il s'avança pour venir s'asseoir e, face du Prophète ﷺ, plaçant ses genoux contre les siens et posant les paumes de ses mains sur ses cuisses. Il dit au Prophète : « informe-moi, O Mohammad, sur l'Islam ! ». Le Messager de Dieu ﷺ dit : « L'Islam consiste à attester qu'il n'y a pas de divinité autre que Dieu et que Mohammad est le Messager de Dieu. Il consiste aussi à observer correctement la prière, à s'acquitter de l'aumône légale (zakat), à faire le jeûne de Ramadhân et à effectuer le pèlerinage de la Mecque si on en a les moyens ». L'autre dit : « Tu as dit vrai ». Nous fûmes étonnés de voir cet homme s'informer auprès de lui et en même temps l'approuver. Puis il dit : « Informe-moi sur la foi ! ». Il lui dit : « La foi consiste aussi à croire à Dieu, en Ses anges, Ses livres, Ses Messagers et au jour dernier. Elle consiste aussi à croire au destin bon ou mauvais ». Il dit : « Tu as dit vrai ». Il dit encore : « Informe-moi sur la foi parfaite ! ». Il dit : « C'est le fait d'adorer Dieu comme si tu Le voyais, car si toi tu ne Le vois pas, Lui te voit ». Il dit : « Informe-moi sur l'Heure (du jugement dernier) ! ». Il dit : « Celui qui est interrogé n'en sait pas plus sur elle que celui qui l'interroge ». Il dit : « Informe-moi sur ses signes précurseurs ! ». Il dit : « Quand la femme donnera naissance à sa propre maîtresse. Quand tu verras le va-nu-pieds, les déguenillés et les gueux, gardiens de bêtes, se montrer chaque jour plus arrogants dans leurs constructions, voilà les signes de l'Heure ». Puis l'homme partit. Je restai un certain temps (trois jours) à ne rien demander sur cette affaire, puis le Messager de Dieu ﷺ me dit : « 'Omar ! Sais-tu qui est celui qui est venu m'interroger ? » Je dis : « Dieu et Son Messager le savent mieux que moi ». Il dit : C'est l'Ange Gabriel venu vous apprendre votre religion ». (Rapporté par Moslem)

61. Selon Abou Dharr (RA) et Mou'adh Ibn Jabal (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Crains pieusement Dieu, quel que soit l'endroit où tu te trouves (seul ou avec des gens). Fais suivre la mauvaise action par la bone et voilà qu'elle l'efface. Sois affable et courtois avec les gens ».

62. Ibn 'Abbas (RA) a dit : « J'étais une fois assis en croupe sur la monture du Prophète ﷺ quand il me dit : « Jeune homme ! Je vais t'enseigner ces quelques paroles : Observe les commandements de Dieu et Dieu te préservera. Observe les commandements de Dieu et tu trouveras Dieu à tes côtés. Quand tu demandes quelque chose, demande-la à Dieu. Quand tu as besoin d'aide, demande-la à Dieu. Sache que si tout le monde s'associait pour te faire du bien, ils ne pourront le faire que le bien que Dieu a déjà écrit pour toi. Que s'ils se coalisaient tous pour te faire du mal, ils ne pourraient te faire que le mal que Dieu a déjà écrit pour toi. Les calames (du destin) se sont depuis longtemps arrêtés d'écrire et l'encre des pages (du destin) est désormais bien sèche ». (Rapporté par Tirmidhi)

Dans une autre version : « Observe les commandements de Dieu et tu Le trouveras devant toi. Cherche à connaître Dieu dans ton aisance et Il te connaît dans ta gêne. Sache que ce qui t'a raté ne pouvait t'atteindre et que ce qui t'a atteint ne pouvait te rater. Sache que la victoire va de pair avec la patience, que la guérison va de pair avec la maladie et qu'avec toute situation gênante il y a une situation aisée ».

63. Anas (RA) a dit : « Vous faites certainement des choses qui son à vos yeux plus fines que les cheveux alors que du temps du Messager de Dieu ﷺ nous les considérions comme des péchés mortels ».

64. Selon Abou Hourayra (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Dieu le Très-Haut est jaloux. Ce qui provoque la jalousie de Dieu le Très-Haut c'est quand l'homme fait ce que Dieu lui interdit de faire ».

65. Abou Hourayra (RA) rapporte qu'il a entendu dire le Prophète ﷺ : « Dieu a voulu une fois éprouver trois des enfants d'Israël : Un lépreux, un teigneux et un aveugle. Il leur envoya donc un Ange (sous l'apparence humaine) qui alla trouver le lépreux et lui dit : « Quelle est la chose que tu aimerais le plus avoir ? » Il lui dit : « Un beau teint et une peau saine. Je voudrais aussi me débarrasser de ce qui provoque le dégoût des autres ». L'Ange lui passa la main sur le corps et voilà que partit son aspect repoussant et que lui fut donné un beau teint. Il lui demanda alors : « Quelle sorte de biens aimerais-tu le plus avoir ? ». Il dit : « Les chameaux » (ou les bovins, le narrateur a un doute). Il lui donna aussitôt une chamelle à son dixième mois de grossesse et lui dit : « Puisse dieu te la bénir ! »

Puis il alla trouver le teigneux et lui demande : « Qu'aimerais-tu le plus avoir ? » Il dit : « Une belle chevelure afin de ne plus inspirer de dégoût ». L'Ange lui passa la main sur la tête et du coup il ne resta plus teigneux et eut une belle chevelure. Il lui dit alors « Quelle sorte de biens désirerais-tu le plus ? ». Il dit : « Les bovins ». Il lui donna une vache pleine et lui dit : « Que Dieu te la bénisse ! ».

Il alla enfin trouver l'aveugle et lui demanda : « Quelle chose souhaiterais-tu le plus ? » Il dit : « Qu'on me rende la vue afin que je puisse voir les autres ». L'Ange lui passa la main sur les yeux et voilà qu'il vit de nouveau. Il lui dit : « Quelle sorte de biens aimerais-tu le plus avoir ? » Il dit : « Les ovins », et il lui donna une brebis prolifique. Les deux premiers eurent un produit abondant et le troisième se vit naître plusieurs agneaux. Si bien que l'un d'eux eut bientôt une vallée pleine de chameaux, l'autre une vallée pleine de bovins et le dernier une vallée pleine d'ovins.

Puis l'Ange alla trouver le lépreux en prenant l'ancienne apparence du lépreux et lui dit : « Je suis un malheureux voyageur complètement coupé de ses ressources. Nul ne peut répondre à mes besoins si ce n'est Dieu et toi. Aussi je te demande, au nom de Celui qui t'a donné ce beau teint, cette peau saine et ces abondantes richesses, de me donner un seul chameau afin que je puisse poursuivre mon voyage. » Il lui dit : « Je paie déjà assez d'impôts ». Il dit : « Il me semble bien te connaître ; est-ce que tu ne serais pas cet ancien lépreux repoussé par les autres et pauvre ? » Il dit : « J'ai plutôt hérité ces richesses de mes nobles ancêtres ». Il dit : « Si tu mens, que Dieu te ramène à ton premier état ! »

Puis il alla trouver le teigneux en se présentant sous l'aspect qu'il avait avant sa guérison. Il lui demanda la même chose qu'à son compagnon et lui posa les mêmes questions. Il eut les mêmes réponses. Il lui dit : « Si tu mens, que Dieu te ramène à ton premier état ! »

Il alla enfin trouver le troisième sous l'apparence d'un pauvre aveugle et lui dit : « Je suis un homme misérable et un voyageur complètement coupé de ses ressources. Nul aujourd'hui ne peut répondre à mes besoins si ce n'est Dieu et toi. Aussi je te demande, au nom de Celui qui t'a rendu la vue, de me donner un seul mouton pour me permettre de subvenir aux frais de mon voyage ». Il lui dit : « J'étais effectivement aveugle et Dieu m'a rendu la vue. Prends ce que tu veux et laisse ce que tu veux. Par Dieu, je ne te demanderai jamais de me rendre quelque chose que tu auras prise au nom de Dieu Tout Puissant ». L'Ange lui dit alors : « Garde tes richesses car j'ai voulu seulement vous mettre à l'épreuve. Ainsi donc Dieu t'a accordé Sa satisfaction et a frappé de Sa colère tes deux compagnons. (Unanimement reconnu authentique)

66. Selon Abou Ya'la Ibn Aws (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Le sage est celui qui se demande des comptes à lui-même et qui agit en vue de ce qui vient après la mort. Et l'incapable est celui qui se laisse guider par ses passions tout en nourrissant au sujet de Dieu de vains espoirs ». (Rapporté par Tirmidhi)

67. Selon Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Comme signe de bonne appartenance de quelqu'un à l'Islam c'est son abstention de tout ce qui ne le regarde pas ». (Rapporté par Tirmidhi)

68. Selon 'Omar (RA), le Prophète ﷺ a dit : « On ne demande pas à l'homme pourquoi il a frappé sa femme ». (Rapporté par Abou Dâoud)

6 La piété (ou la crainte de Dieu)

Dieu le Très-Haut a dit :

3.102 : O vous qui avez cru ! Craignez Dieu à Sa juste mesure.

64.16 : Craignez donc Dieu autant que vous le pouvez.

33.70 O vous qui avez cru ! Craignez pieusement Dieu et ayez un langage pertinent et juste.

Les versets concernant la piété sont nombreux et bien connus.

65.2 et 3 Celui qui craint Dieu, Dieu lui aménage une issue. Il lui accorde Ses biens d'où il ne s'y attend pas.

8.29 : Si vous craignez pieusement Dieu, Il vous donnera un pouvoir de discernement, rachètera pour vous vos mauvaises actions et vous absoudra. Dieu possède la générosité immense.

Quant aux hadiths en voici quelques-uns :

69. Abou Hourayra (RA) a dit : « On a demandé au Messager de Dieu ﷺ : « Quel est le plus noble des hommes ? » Il dit : « C'est le plus pieux d'entre eux ». On lui dit : « Ce n'est pas à ce sujet que nous interrogeons ». Il dit : « C'est alors Joseph, Prophète de Dieu, fils de Prophète de Dieu, lui-même fils de l'ami intime de Dieu (Abraham) ». Ils dirent : « Ce n'est pas à ce sujet que nous t'interrogeons ». Il dit : « C'est alors au sujet des souches des arabes que vous m'interrogez ? Sachez alors que les meilleurs d'entre eux dans la période préislamique sont les meilleurs dans l'Islam une fois qu'ils ont bien compris la vérité coranique ».

70. Selon Abou Sa'id Al Khoudrî (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Ce bas monde est doux et tendre (mot à mot : vert). Dieu va vous en donner la lieutenance afin de voir votre comportement. Méfiez-vous de ce bas monde ainsi que des femmes car c'est à travers les femmes que les fils d'Israël connurent leur première tentation ». (Rapporté par Moslem).

71. D'après Ibn Mas'ud (RA), le Prophète ﷺ disait : « Seigneur Dieu ! Je te demande la bonne direction, Ta crainte, la pureté de l'âme et la richesse (du cœur) ». (Rapporté par Moslem)

72. 'Adiy Ibn Hâtem Attâ'î (RA) a dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire : « Celui qui a fait serment de faire quelque chose puis trouve autre chose à faire de plus conforme à la crainte de Dieu, qu'il fasse cette dernière ! »

73. Abou Oumama Al Bâhilî a dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu ﷺ dire dans son sermon du pèlerinage d'adieu : « Craignez pieusement Dieu, faites vos cinq prières quotidiennes, observez le jeûne de votre mois (Ramadhân), acquittez l'aumône légale de vos biens et obéissez à vos chefs et vous serez alors dans le Paradis de votre Seigneur ». (Rapporté par Tirmidhi)

7 La foi convaincue et la pleine confiance en Dieu

Dieu le Très-Haut a dit :

33.22 : Quand les croyants virent les coalisés, ils dirent : « Voilà ce que Dieu nous a promis ainsi que Son Messager et Dieu a dit vrai de même que son Messager ».

Cela ne fit qu'augmenter leur foi et leur soumission à Dieu.

3.173 et 174 : Ceux à qui les gens dirent : « Les gens ont mobilisés pour vous (des multitudes). Craignez-les donc ! » Cela augmenta leur foi et dirent : « Il nous suffit d'avoir Dieu et quel bon défenseur ! » Ils retourneront par un bienfait de Dieu et un effet de Sa générosité sans être touchés par aucun mal. Il poursuivirent la pleine satisfaction de Dieu et Dieu a une générosité immense ».

25.58 : « Remets-t-en au Vivant qui ne meurt jamais ! »

14.11 : « C'est à Dieu que doivent s'en remettre les Croyants »

3.159 : « Une fois que ta décision est prise, remets-t-en à Dieu ».

Les versets dans ce sens sont nombreux et bien connus.

Dieu le Très-Haut a dit encore :

65.3 : « Celui qui s'en remet à Dieu, Dieu lui suffit ».

8.2 : « Les croyants sont uniquement ceux-là dont les cœurs se remplissent de crainte à l'évocation de Dieu, qui, lorsqu'on leur récite Ses versets, en acquièrent davantage de foi et s'en remettent à leur Seigneur ».

Pour ce qui est des hadiths :

74. Ibn 'Abbas (RA) a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « On a fait défiler devant moi les communautés religieuses (ou nations). Je vis alors un tel prophète et avec lui moins de dix adeptes, tel autre avec un ou deux partisans et un tel autre n'en ayant aucun. Tout à coup on éleva vers moi une foule énorme et je crus que c'était ma communauté. Mais on me dit : « Voilà Moïse et sa nation. Regarde plutôt à l'horizon ». Je regardai et vis apparaître des masses innombrables. On me dit alors ; « Regarde de l'autre côté de l'horizon » et voilà surgir une foule immense. « C'est tout cela ta nation et, avec elle, soixante dix mille hommes qui entreront au Paradis sans subir aucun jugement et aucun tourment ». Puis il se leva et rentra chez lui. Les gens se mirent alors à conjecturer sur ces bienheureux qui entreront au Paradis sans jugements ni tourments.

Certains dirent : « C'est sans doute ceux qui ont été les compagnons du Prophète ﷺ ». D'autres dirent : « Ce sont peut-être ceux qui sont nés en Islam et n'ont ainsi jamais rien associés à Dieu ». On fit d'autres supputations. C'est alors que le

Messager de Dieu ﷺ se présenta à eux de nouveau et leur dit : « A propos de quoi discutez-vous ainsi ? » Ils lui dirent l'objet de leurs discussions et il dit : « Ce sont plutôt ceux qui ne soignent pas par les incantations et ne se font pas soigner par elles. Ceux qui ne croient point au mauvais augure et qui s'en remettent en tout à leur Seigneur ». Juste à ce moment se leva 'Oukkâsha Ibn Mohsin qui dit : « Prie Dieu pour que j'en sois ! » Il lui dit : « Tu es effectivement l'un de ceux là ». Quelqu'un d'autre se leva pour faire la même demande. Il lui dit : « C'est là une faveur où t'a déjà précédé 'Oukkaâsha » (Unanimement reconnu authentique)

75. D'après Ibn 'Abbas (RA), le Messager de Dieu ﷺ disait : « Seigneur Dieu ! Je me soumis à Ta volonté, j'ai cru en Toi, je m'en suis remis à Toi ; c'est vers Toi que je suis retourné et c'est par Toi que j'ai pris à partie (mes adversaires). Seigneur Dieu ! Je me mets sous la protection de Ta Toute Puissance, nul Dieu autre que Toi, afin que Tu ne m'égares pas. C'est Toi le Vivant qui pourvoit à la subsistance et à la sauvegarde de toute chose, qui ne meurt pas tandis que les génies et les humains meurent » (Unanimement reconnu authentique).

76. Ibn 'Abbas (RA) a dit : « Dieu nous suffit et quel bon défenseur ! » C'est la formule prononcée par Abraham (as) quand on le jeta au feu. Elle a été de même prononcée par Mohammad ﷺ quand on lui dit : « Les gens ont mobilisé des masses contre vous, craignez-les ». Cela augmenta leur foi et ils dirent : « Dieu nous suffit et quel bon défenseur ! ». (Rapporté par Al Boukhari)

Dans une autre version de Boukhari, selon Ibn 'Abbas (RA), il dit : « Les dernières paroles prononcées par Abraham (as) quand on le jeta au feu furent : « Dieu me suffit et quel bon défenseur : »

77. Selon Abou Hourayra (RA), le prophète (as) a dit : « Il entrera au Paradis des gens dont les cœurs sont comme ceux des oiseaux ». (Rapporté par Moslem)

On dit que cela veut dire qu'ils s'en remettent à Dieu comme le font les oiseaux. On dit aussi que leurs cœurs sont sensibles comme ceux des oiseaux.

78. On rapporte au sujet de Jaber (RA) qu'il a accompagné le Messager de Dieu ﷺ dans l'une de ses campagnes vers le Nejd. Quand le Messager de Dieu ﷺ rebroussa chemin, il rebroussa chemin avec eux et la caravane les rejoignit dans une vallée pleine de grands arbres épineux. Le Messager de Dieu ﷺ mit pied à terre et les gens se dispersèrent pour se placer à l'ombre des arbres : « Le Messager de Dieu ﷺ s'installa sous un grand arbre. Il y accrocha son sabre et nous plongeâmes tous dans le sommeil. Tout à coup le Messager de Dieu ﷺ nous appela et auprès de lui se tenait un bédouin. Il dit : « Cet individu a dégainé contre moi mon propre sabre alors que je dormais. Je me suis réveillé alors qu'il le tenait nu. Il me dit : « Qui te protège de moi ? » Je dis : « Dieu » trois fois de suite . Il ne le chatia pas et s'assit. ». (Unanimement reconnu authentique)

Dans une autre version, Jâber a dit : « Nous étions avec le Messager de Dieu ﷺ à Dhâtirriqâ'. Etant parvenus à un arbre à l'ombre dense, nous y laissâmes le Messager de Dieu ﷺ. L'un des idolâtres arriva alors que le sabre du Messager de Dieu ﷺ était accroché à l'arbre. Il le dégaina et dit : « As-tu peur de moi ? » Il lui dit : « Non ». Il dit : « Qui te protège de moi ? » Il dit : « Dieu » et dans la version de Abou Bakr Al Isma'îlî (dans son recueil de Hadith authentifiés) il dit : « Qui te protège de moi ? » Il dit : « Dieu ». Le sabre tomba alors de sa main et le Messager de Dieu ﷺ le saisit et lui dit à son tour : « Qui te protège de moi ? » L'autre dit : « Sois le meilleur preneur ! » Il dit : « Non. Mais je te promets de ne plus te combattre ». Il lui rendit sa liberté. Quand l'homme revint à ses compagnons il leur dit : « Je reviens à vous de chez le meilleur des gens ».

79. 'Omar (RA) a dit : « J'ai entendu dire le Messager de Dieu ﷺ : « Si vous vous en remettez à Dieu comme il convient de s'en remettre à Lui, Il vous apportera votre subsistance comme Il l'apporte aux oiseaux qui quittent le matin leur nid le ventre creux pour y rentrer le soir le ventre plein. » (Rapporté par Tirmidhi)

80. Selon Al Barâ (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « O untel ! Quand tu te mets au lit dis : « Je sou mets ma personne à Toi. Je tourne mon visage vers Toi, je m'en remets en toute chose à Toi et je place mon dos sous Ta protection espérant Ta récompense et craignant Ton châ timent. On ne peut se réfugier de Toi ni être sauvé de Toi en dehors de Toi. Je crois en Ton livre que tu as fait descendre et à Ton Prophète que Tu as envoyé ». Si tu meurs cette nuit, tu mourras ainsi dans la foi conforme à la saine nature (l'islam) et si tu te réveilles le matin ce sera un bon réveil ». (Unanimement reconnu authentique)

Dans une autre version de Moslem et Al Boukhari, rapportée selon Al Barâ : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Quand tu vas au lit fais les mêmes ablutions que pour la prière, puis étends-toi sur le côté droit et dis (comme précédemment). Puis il dit : « Fais de ces paroles la dernière chose que tu dis ».

81. Abou Bakr (le véridique) (RA) qui fut, de même que son père et sa mère, compagnon du Prophète ﷺ a dit : « Quand nous étions (lui et le Prophète) dans la grotte (où ils s'était cachés dans leur fuite vers Médine), je regardais les pieds des idolâtres qui étaient juste au-dessus de nous et je dis : « O Messager de Dieu ﷺ ! Si l'un d'eux regardait au-dessous de ses pieds, il nous verrait ». Il dit : « Que penses-tu, O Abou Bakr ! de deux compagnons dont le troisième est Dieu ? » (Unanimement reconnu authentique)

82. La mère des Croyants (l'épouse du Prophète) Oummou Salma (RA) a dit : « Quand le Prophète ﷺ sortait de la maison, il disait : « Au nom de Dieu. Je m'en remets à Dieu. Seigneur Dieu ! Je me mets sous Ta protection afin de ne point m'égarer ni égarer personne, afin de ne pas glisser dans l'erreur ni d'y être poussé, afin de ne commettre aucune injustice et de ne pas en subir, de ne point me comporter en insensé ni d'être victime des insensés ! » (Rapporté par Abou Dâoud et Tirmidhi)

83. D'après Anas (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui dit (il voulait dire : en sortant de chez lui) : « Au nom de Dieu. Je m'en remets à Dieu. Il n'y a de force ni de puissance que par Dieu » on lui dit : « Tu as été bien guidé. On t'a épargné le mal de tes ennemis. Tu es sous la protection de Dieu et écarte-toi du chemin du diable ». (Rapporté par Abou Dâoud, Tirmidhi, Annasâ'i et d'autres).

Abou Dâoud a ajouté : « Le Diable dit alors à un autre diable : « Que peux-tu bien faire à un homme qui a été placé sur le droit chemin, qui a été préservé du mal de ses ennemis et qui est sous la protection de Dieu ? »

84. Anas (RA) a dit : « Deux frères vivaient du temps du Prophète ﷺ. L'un d'eux se rendait régulièrement chez le Prophète ﷺ et l'autre s'adonnait à son métier. Ce dernier se plaignit auprès du Prophète ﷺ de l'oisiveté de son frère. Il lui dit : « Qui sait si tu ne reçois ta subsistance à cause de lui ? »

8 La droiture

Dieu le Très-Haut a dit :

11.112 : « Prends le droit chemin ».

41 versets 30 à 32 : « Ceux qui ont dit : « Notre Seigneur et Maître, est Dieu » Puis ont pris le chemin de la droiture, les Anges descendent vers eux par vagues successives (en leur disant) : « N'ayez crainte et ne vous attristez point ! Réjouissez-vous à l'avance du Paradis qui vous est promis. C'est nous vos protecteurs dans la vie ici-bas et dans la vie ultime. Vous y avez tout ce que désire votre âme et vous y avez tous les objets de votre prétention.

C'est là une façon de recevoir Ses hôtes de la part d'un grand Absoluteur et d'un Miséricordieux infini ».

46. 13 à 14 : « Ceux qui ont dit : « Notre seigneur et Maître est Dieu » puis ont adopté la voie de la rectitude, aucune peur ne les accable et aucun chagrin ne les afflige.

Ceux-là sont les gens du Paradis où ils seront pour l'éternité en récompense de ce qu'ils faisaient ».

Pour ce qui est des hadiths :

85. Abou 'Amr ou, selon d'autres, Abou 'Amr Sufyân Ibn 'Abdullâh (RA) a dit : « J'ai dit : « O Messager de Dieu ! Dis mois sur l'Islam quelques paroles sur lesquelles je n'interrogerai personne d'autre que toi ». Il dit : « Dis : « J'ai cru en Dieu » Puis suis le droit chemin ». (Rapporté par Moslem)

86. Abou Hourayra (RA) a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Rapprochez-vous de la perfection, rectifiez continuellement votre conduite et sachez que nul d'entre vous ne devra son salut à ses seules œuvres ». On dit : « Pas même toi, ô Messager de Dieu ? » Il dit : « Pas même moi, à moins que Dieu ne me couvre du voile de Sa miséricorde et de Sa générosité ». (Rapporté par Moslem)

Les savants disent que le vrai sens de la droiture est de s'astreindre continuellement à l'obéissance de Dieu le Très-Haut.

9 La méditation sur la grandeur de tout ce que Dieu le Très-Haut a créé ainsi que sur le caractère éphémère de ce bas-monde, sur les frayeurs que nous réserve la vie ultime ainsi que tout ce qui s'attache, sur la maîtrise de notre nature bestiale, sur son éducation et sur sa contrainte à suivre le droit chemin

Dieu le Très-Haut a dit :

34.46 : « Dis : « Voici le seul et unique conseil que je vous donne : « Mettez-vous sérieusement à l'œuvre à propos de Dieu, par groupes de deux ou chacun à part, et méditez ensuite ».

3.190 et 191 : « Il y a certes dans la création des cieux et de la terre et dans l'alternance de la nuit et du jour des signes évidents pour ceux qui ont un cerveau. Ceux qui pensent à Dieu debout, assis ou sur leurs côtés et qui méditent sur la création des cieux et de la terre : « Notre Seigneur ! Tu n'as pas créé tout cela en vain, gloire et pureté à Toi ! Préserve-nous du supplice du feu ! »

88. 17 à 21 : « Ne voient-ils donc pas les chameaux comment ils ont été créés ? Ni le ciel comment il a été élevé ? Ni les montagnes comment elles ont été installées ? Ni la terre comment elle a été aplanie ? Rappelle car tu n'es là que pour rappeler ».

47.10 : « N'ont-ils jamais parcouru la terre pour voir quel a été le sort de leurs prédécesseurs ? »

Les versets dans ce chapitre sont très nombreux et, parmi les Hadiths :

« Le sage est celui qui se demande des comptes à lui-même. »

10 Le désir d'être toujours le premier à faire les bonnes choses et l'exhortation de celui qui entreprend de faire une bonne action à s'y consacrer avec sérieux et détermination

Dieu le Très-Haut a dit :

2.148 : « Courez donc à qui mieux mieux après les bonnes choses (le Paradis ou les bonnes œuvres) ».

3.133 : « Hâtez-vous vers une absolution de votre Seigneur et un Paradis ayant la largeur du ciel et de la terre et ayant été aménagé pour les gens pieux ».

Quant aux hadiths :

87. Selon Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Hâtez-vous de faire des bonnes œuvres car il va y avoir des périodes de troubles et de tentations telles des parties d'une nuit sombre. L'homme s'y trouve croyant le matin et mécréant le soir, ou croyant le soir et mécréant le matin. Il vend sa religion pour biens éphémères de ce bas-monde ». (Rapporté par Moslem)

88. Abou Sarwa'a 'Aqba Ibn Al Hâreth (RA) a dit : « J'ai fait la prière derrière le Prophète ﷺ à Médine, celle du 'Asr (2^e partie de l'après-midi). Il prononça les salutations de clôture puis se leva en toute hâte enjambant les prieurs vers l'une des chambres de ses épouses. Les gens furent effrayés par sa précipitation. Il sortit de nouveau à eux et constata leur étonnement de sa hâte. Il dit : « J'avais laissé chez moi des pièces de monnaie de l'aumône légale. Il m'a répugné de les y garder toute la nuit et j'ai ordonné de les distribuer aux pauvres ».

89. Jâber (RA) rapporte : « Quelqu'un a demandé au Prophète ﷺ le jour de la bataille de Ouhoud : où serais-je ? si je suis tué au service de Dieu – « au Paradis », lui répondit le Prophète ﷺ. Il jeta aussitôt les quelques dattes qu'il avait à la main, et se lança dans la mêlée jusqu'à ce qu'il fût tué ». (Unaniment reconnu authentique)

90. Abou Hourayra (RA) a dit : « Quelqu'un vint demander au Prophète ﷺ : « O Messager de Dieu ! Quelle est l'aumône alors que tu es bien portant, très attaché à l'argent, craignant la pauvreté et souhaitant la richesse. N'attends pas pour la faire d'être à l'agonie de la mort et de dire alors : « Ceci à un tel et cela à un tel » alors que cela est devenu leur droit (par l'héritage) » (Unaniment reconnu authentique)

91. Selon Anas (RA), le Messager de Dieu ﷺ prit un sabre le jour de la bataille de Ouhoud et dit : « Qui prend ce sabre de ma main ? » Ils tendirent leurs mains, chacun d'eux disant : « Moi, moi ! » Il dit : « Qui veut le prendre en en payant les prix ? » Les gens s'abstinrent alors et seul Abou Doujâna (RA) dit : « Moi je le prends en en payant le prix ». Il le saisit donc et brisa avec lui les crânes des idolâtres. (Rapporté par Moslem)

92. Azzoubeyr Ibn 'Adi a dit : « Nous nous rendîmes auprès de Anas Ibn Mâlek (RA) et nous nous plaignîmes à lui du mal que nous faisait Al Hajjaj ». Il leur dit : « Patientez car chaque temps qui vient est tel que celui qui viendra après lui sera pire (que lui) jusqu'à ce que vous rencontriez votre Seigneur. J'ai entendu cela de votre Prophète ﷺ ». (Rapporté par Al Boukhâri)

93. D'après Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Hâtez-vous de faire des bonnes actions avant d'en être empêchés par l'une de ces sept choses que vous devez attendre : Une pauvreté qui vous fait oublier. Une richesse qui vous pousse à une arrogance outrancière. Une maladie ruinant votre santé. Une vieillesse affaiblissant votre esprit. Une mort mettant fin à vos jours. L'arrivée du faux Messie et c'est le pire de ce que vous cache l'avenir. Ou l'Heure et « l'Heure est plus mortelle et plus amère encore ».

94. Toujours selon Abou hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit le jour de la bataille de Khaydar : « Je donnerai certainement la bannière à un homme qui aime Dieu et Son Messager. Dieu donnera par lui Sa victoire ». 'Omar (RA) dit : « Je n'ai jamais aimé le commandement sauf ce jour-là. Je me suis donc précipité à l'avant dans l'espoir d'être appelé à porter l'étendard. Mais le Messager de Dieu ﷺ appela 'Alji Ibn Abi Tâleb (RA) et lui donna la bannière en lui disant : « Marche sans te retourner jusqu'à ce que Dieu te donne la victoire » 'Ali se mit en marche puis s'arrêta un moment sans se retourner et cria : « O Messager de Dieu ! A propos de quoi dois-je combattre ces gens ? » Il dit : « Combats-les jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de dieu que Dieu et que Mohammad est le Messager de Dieu. Dès qu'ils font cela, ils ont mis à l'abri (de

toi) leur sang et leurs biens sauf pour ce qui est de leurs redevances légales et c'est uniquement à Dieu de leur demander des comptes (sur la sincérité de leur conversion) ». (Rapporté par Moslem)

11 La persévérance dans le combat

Dieu le très-Haut a dit :

29.69 : « Ceux qui auront combattu pour Notre cause, Nous leur indiquerons nos voies et Dieu est sûrement avec les bienfaiteurs ».

15.99 : « Et adore servilement ton Seigneur et consacre-toi exclusivement à Son adoration ».

99.7 : « Celui qui fait dans le bien le poids d'un grain de poussière le verra ».

73.20 : « Tout ce que vous avancez pour vous-mêmes comme bien, vous le trouverez auprès de Dieu bien meilleur et vous rapportant un salaire bien plus considérable encore ».

2.273 : « Tout ce que vous dépensez comme bien, Dieu le sait parfaitement ».

Les versets se rapportant à ce chapitre sont très nombreux et notoires.

Quant aux hadiths :

95. Abou Hourayra (RA) rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « **Dieu le Très-Haut a dit** : « Celui qui se fait ennemi de l'un de Mes bien-aimés, je lui ai effectivement déclaré la guerre. Mon esclave ne s'est jamais rapproché de Moi par une œuvre plus aimable à Moi que par les obligations que Je lui ai imposées. Mon esclave ne cesse de se rapprocher de Moi par les actes surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime. Une fois que Je l'ai aimé, Je deviens son ouïe avec laquelle il entend, sa vue avec laquelle il voit, sa main avec laquelle il combat et son pied avec lequel il marche. S'il Me demande alors quelque chose Je la lui donne et, s'il se met sous Ma protection, Je la lui accorde ».

96. Selon Anas (RA), le Prophète ﷺ a dit parmi ce qu'il a raconté au sujet de son Seigneur Puissant et Glorieux : « Quand l'esclave se rapproche de Moi d'une palme, Je Me rapproche de lui d'une coudée. Quand il se rapproche de Moi d'une coudée, Je Me rapproche de lui d'une envergure. Quand il vient à Moi en marchant, Je viens à lui en trottant ». (Rapporté par Al Boukhâri)

97. Ibn 'Abbas (RA) a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Il est deux bienfaits que beaucoup de gens n'apprécient pas à leur juste valeur : La santé et le loisir » (Rapporté par Al Boukhari)

98. Selon 'Aïcha (RA), le Prophète ﷺ priaït durant la nuit jusqu'à fendiller la peau de ses pieds. Je lui dis (rapporte t-elle) : « Pourquoi fais-tu tout cela quand Dieu t'a effectivement pardonné tes fautes passées et futures ? » Il dit : « Est-ce qu'il ne m'appartient pas de vouloir me comporter en être reconnaissant ? » (Unanimement reconnu authentique)

99. 'Aïcha (RA) a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ, dès que venaient les dix dernières nuits du mois de Ramadhan, les passaient à prier. Il faisait ainsi veiller sa famille, se mettait sérieusement à l'œuvre se serrait fortement son pagne (c'est-à-dire s'abstenait d'avoir des rapports avec des femmes) et s'armait d'énergie pour s'adonner à son adoration de Dieu ».

100. Selon Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Le croyant fort est plus aimé de Dieu que le croyant faible et dans les deux il y a un bien. Recherche avec énergie tout ce qui te fait du bien, demande ainsi à Dieu et de faiblis jamais. Si un malheur te touche ne dis pas : « Si j'avais fait telle chose il ne m'aurait pas touché », mais dis : « Dieu en a prédestiné ainsi et, ce qu'Il a voulu, Il l'a fait », car le mot « si » ouvre la voie à l'œuvre de Satan » Rapporté par Moslem)

101. Toujours selon Abou Hourayra (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « L'Enfer a été voilé par les choses désirables et le Paradis a été voilé par les désagrémentes »

Dans une autre version : « a été entouré ».

102. Houdheyfa Ibn Tamân (RA) a dit : « J'ai prié un soir avec le Prophète ﷺ. Il commença dans la première unité de prière (raka'a) à réciter le chapitre « la vache » (le plus long du Coran). Je me suis alors dit : « Il va sûrement s'arrêter au verset cent ». Mais il poursuivit sa lecture. Je me suis dit : « Il va finir le chapitre dans cette unité de prière ». Mais il entama le chapitre « les femmes » jusqu'à sa fin et entama celui de « la famille d'Imrân » qu'il récita entièrement. Il lisait pourtant en bien articulant toutes les lettres. Chaque fois qu'il passait par une invocation de Dieu, il L'invoquait. Chaque fois qu'il passait par une demande de la protection de Dieu, il faisait cette demande. Puis il se courba et se mit à dire : « Gloire et pureté à mon Seigneur Le Très Grand ». La durée de son attitude courbée était proche de celle de son attitude debout. Puis il dit : « Que Dieu entende celui qui L'a loué ! Notre Seigneur, louange à Toi. Puis il se redressa et resta dans cette attitude une durée proche de celle de son attitude courbée. Puis il se prosterna en disant : « Gloire et pureté à mon Seigneur le Très-Haut ». La durée de sa prosternation était voisine de celle de sa station debout ». (Rapporté par Moslem)

103. Ibn Mas'ud (RA) a dit : « J'ai prié une nuit avec le Prophète ﷺ. Il prolongea la station debout au point que j'ai failli commettre une mauvaise action ». On lui demanda : « Et quelle mauvaise action as-tu failli commettre ? » Il dit : « J'ai failli m'asseoir et le laisser dans sa station debout ». (Unanimement reconnu authentique)

104. Selon Anas (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Trois choses accompagnent le mort dans son cortège funèbre : ses parents, ses biens et son œuvre. Deux d'entre elles retournent à la ville et une seule reste avec lui : son œuvre ». (Unanimement reconnu authentique)

105. Ibn Mas'ud (RA) a dit : « Le Prophète ﷺ a dit : « Le Paradis est plus près de l'un de vous que le lacet de sa chaussure et il en est de même de l'Enfer » (Rapporté par Al Boukhari)

106. Rabi'a Al Aslami (RA) le serviteur du Messager de Dieu ﷺ et l'un des gens de la Soffa (un endroit de la mosquée du Prophète servant d'asile aux pauvres) a dit : « Je couchais sous le même toit que le Messager de Dieu ﷺ et je lui apportais l'eau de ses ablutions ainsi que ses autres objets nécessaires. Il me dit une fois : « Demande-moi quelque chose ». Je dis : « Je te demande de m'agréer en ta compagnie dans le Paradis ». Il dit : « As-tu une autre demande ? » Je dis : « Non, rien que cela ». Il dit : « Aide-moi contre toi-même (contre tes passions) par l'abondance des prosternations ». (Rapporté par Moslem)

107. Thawbân, l'affranchi du Messager de Dieu ﷺ a dit : « J'ai entendu dire le Messager de Dieu ﷺ : « Astreints-toi aux prosternations répétées car tu ne te prosternerai jamais une fois à Dieu sans qu'Il ne t'élève pour cela d'un degré et ne fasse tomber l'un de tes péchés ». (Rapporté par Moslem)

108. 'Abdullâh Al Aslami (RA) a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Le meilleur des hommes est celui qui aura vécu le plus longtemps dans les œuvres de biens ». (Rapporté par Tirmidhi)

109. Anas (RA) a dit : « Mon oncle Anas Ibn Annadr s'absenta de la bataille de Badr. Il dit : « O Messager de Dieu ! Je me suis absenté de ta première bataille contre les idolâtres. Si Dieu me permet de participer à la guerre contre les idolâtres, Dieu verra (ou fera voir) certainement ce que je ferai ». Quand vint le jour de la bataille de Uhoud, les musulmans battirent en retraite et Anas disait : « Seigneur Dieu ! Je m'excuse auprès de Toi pour ce qu'ont fait ceux-ci (ses compagnons) et je me déclare innocent de ce qu'ont fait ceux-là (les idolâtres) ». Il s'avança ensuite et Sa'd Ibn Mou'adh vint à sa rencontre. Il lui dit : « O Sa'd Ibn Mou'adh ! Le Paradis, par Le Seigneur de la Ka'ba, se sent son odeur sur le chemin de Uhoud ! » Sa'd dit : « Je n'ai pu faire ce qu'il a fait, ô Messager de Dieu ! » Anas dit : « Nous avons compté sur son corps plus de quatre vingt coups de sabre ou blessures de lance ou traces de flèche. Nous l'avions trouvé alors qu'on l'avait tué et que les idolâtres avaient profané son cadavre. Nul le l'a reconnu si ce n'est sa sœur qui l'a reconnu aux extrémités de ses doigts. Anas dit : « Nous pensions que ce verset était descendu à son sujet et au sujet de ses semblables : parmi les Croyants, il est des hommes qui ont pleinement tenu leurs promesses vis-à-vis de Dieu ». (Unanimement reconnu authentique)

110. 'Oqba Al Ansârî (RA) a dit : « Lorsqu'a été révélé le verset de « L'aumône » (S9.V79), nous faisons le portefaix (pour pouvoir faire l'aumône). Un homme vint alors et fit aumône de cinq litre de blé (ou d'orge). Certains dirent : « Dieu se passe bien de ses cinq litres » et c'est ainsi que fut révélé le verset de l'aumône : « Ceux qui critiquent sournoisement, au sujet de leurs aumônes, ceux des croyants qui font les aumônes volontaires (en les accusant d'ostentation) et critiquent de même ceux qui ne donnent que selon leurs faibles moyens... »

111. Selon Sa'id Ibn 'Abdel 'Aziz, selon Rabî'a Ibn Yazid, selon Abou Idris Al Khawâlânî, selon Abou Dharr (RA), le Prophète ﷺ a dit parmi se qu'il a rapporté des paroles de Dieu béni et glorifié : « O Mes esclaves ! Je Me suis interdit à Moi-même l'injustice et Je l'ai interdite entre vous. Aussi ne soyez pas injustes les uns envers les autres. O Mes esclaves ! Vous êtes tous égarés sauf celui d'entre vous que J'ai guidé sur le droit chemin. Aussi demandez-Moi de vous mettre sur le droit chemin et Je vous y guiderai. O Mes esclaves ! Vous avez tous faim sauf celui à qui J'ai donné à manger. Aussi demandez-Moi votre subsistance et je vous la donnerai. O Mes esclaves ! Vous êtes tous nus sauf celui que J'ai vêtu. Aussi demandez-Moi de vous vêtir et Je vous vêtirai. O Mes esclaves ! Vous péchez de nuit et de jour et Moi J'absous tous les péchés. Aussi demandez-Moi votre absolution et Je vous absoudrai. O Mes esclaves ! Jamais vous ne pourrez Me faire du mal et jamais vous ne pourrez Me faire du bien. O Mes esclaves ! Si vos premiers et vos derniers, vos humains et vos génies avaient tous le cœur le plus pieux d'un seul homme d'entre vous, cela n'ajouterait en rien à Mon Royaume. O Mes esclaves ! Si vos premiers et vos derniers, vos humains et vos génies avaient tous le cœur le plus impie d'un seul homme d'entre vous, cela ne diminuerait rien de Mon Royaume. Mes esclaves ! Si vos premiers et vos derniers, vos humains et vos génies se rassemblaient tous debout sur un seul plateau pour Me faire des demandes que j'exaucerais toutes, cela ne diminuerait rien de ce que Je détiens sauf comme ce qu'une grosse aiguille diminue de la mer quand elle y est plongée. O Mes esclaves ! Ce ne sont en vérité que vos œuvres que Je compte pour vous, pour vous en donner ensuite la juste récompense. Celui qui trouvera une bonne récompense qu'il rende grâce à Dieu ; et celui qui trouvera autre chose, qu'il ne fasse de reproches qu'à lui-même ». Sa'id a dit : « Quand Abou Idris rapportait ce hadith, il se mettait à genoux pour le faire ». (Rapporté par Moslem)

L'imam Ahmad Ibn Hambal a dit : « Ce Hadith était le plus noble aux yeux des syriens ».

12 L'exhortation à augmenter le nombre de ses bonnes œuvres à la fin de sa vie

Dieu le Très-Haut a dit :

35.37 : « Ne vous avons-Nous pas fait vivre le temps qu'il faut pour que se rappelle celui qui s'est rappelé ? Puis l'Avertisseur est venu à vous ».

Ibn 'Abbas et les autres exégètes l'on interprété comme suit :

Ne vous avons-Nous pas fait vivre soixante ans ? » Cela est corroboré par le hadith que nous allons citer plus loin. D'autres dirent : « Dix huit ans » et d'autres dirent : « quarante ans » dont Al Hasan, Al Kalbi et Masruq. On l'a aussi attribué à Ibn 'Abas. On a aussi rapporté que les habitants de Médine, dès que l'un d'eux atteignaient quarante ans, il se consacrait exclusivement à l'adoration de Dieu. On a dit : « C'est l'âge de pleine maturité ».

Quant à l'expression du verset : « Puis l'Avertisseur est venu à vous » Ibn Abbas et la majorité des exégètes ont dit : « Il s'agit du Prophète ﷺ ». D'autres expliquèrent « l'Avertisseur » par les cheveux blancs. C'est du moins l'opinion de 'Ikrima, d'Ibn 'Ouyayna et d'autres. Mais le savoir n'appartient qu'à Dieu.

Pour ce qui est des hadiths :

112. Selon Abou Hourayra (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Dieu n'a laissé aucune excuse à celui dont Il a retardé la mort jusqu'à soixante ans ». (Rapporté par Al Boukhâri)

113. Ibn 'Abbas (RA) a dit : « 'Omar (RA) m'introduisit auprès des anciens de Badr. Or il sembla que cela ne plut à certains d'entre eux qui dirent : « Pourquoi introduis-tu parmi nous ce jeune homme alors que nous avons des enfants de son âge ? » 'Omar leur répondit : « Ce jeune homme est celui dont vous connaissez bien la famille (c'était le cousin du Prophète) et dont vous connaissez bien le savoir ». 'Omar m'introduisit un jour auprès d'eux et ce fut, à mon avis, uniquement pour leur faire une démonstration. Il leur dit : « Que dites-vous des ces paroles de Dieu : « Quand viendra la victoire (ou le secours) de Dieu et que s'ouvriront les portes » ? Certains d'entre eux dirent : « On nous a ainsi ordonné de louer Dieu et de Lui demander notre absolution quand Il nous aura apporté victoire et ouvert les portes du succès ». D'autres se turent et ne dirent rien. Il me dit alors : « Est-ce ainsi que tu interprètes ce chapitre ô fils de 'Abbas ? » Je dis : « Non ». Il dit : « Quelle interprétation lui donnes-tu alors ? ». Je dis : « Il s'agissait en réalité de l'annonce du terme de sa vie que Dieu a faite à Son Messager ﷺ ». 'Omar (RA) dit : « Je ne connais d'autre interprétation à ce chapitre que ce que tu viens de dire ». (Rapporté par Al Boukhari)

114. 'Aïcha (RA) a dit : « Après qu'on a fait descendre sur lui le chapitre « Quand viendra la victoire de Dieu et que s'ouvriront les portes », le Messager de Dieu ﷺ n'a jamais fait de prière sans y prononcer ces paroles : « Gloire et pureté à Toi, notre Seigneur, ainsi que louange. Seigneur Dieu Absous-moi ! » (Unanimement reconnu authentique)

Dans une autre version des deux recueils de Al Boukhari et Moslem on rapporte ce Hadith selon 'Aïcha (RA) : « Le Messager de Dieu ﷺ disait beaucoup dans sa position courbée et dans sa prosternation : « Gloire et pureté à Toi, Seigneur Dieu, notre Maître, ainsi que louange, Seigneur Dieu, absous-moi ». Il mettait ainsi en pratique le Coran où Dieu exalté dit : « Proclame la gloire et la pureté de ton Seigneur ainsi que Sa louange et demande-Lui de t'absoudre ».

Dans la version de Moslem : « Le Messager de Dieu ﷺ disait beaucoup avant sa mort : « Gloire et pureté à Toi, Seigneur Dieu, ainsi que louange. Je Te demande de m'absoudre et je reviens à Toi repentant ». 'Aïcha a dit : « Je dis : « O Messager de Dieu ! Que ce sont paroles que tu as innovées et que tu récites ? » Il dit : « On m'a placé dans ma nation un indice. Quand je vois cet indice je prononce ces paroles. Cet indice est le chapitre : « Quand viendra la victoire de Dieu et que s'ouvriront les portes ».

Dans une autre version de Moslem : Le Messager de Dieu ﷺ disait beaucoup ces paroles : « Gloire et pureté à Dieu ainsi que louange. Je demande à Dieu de m'absoudre et je reviens à Lui repentant ». 'Aïcha a dit : « J'ai dit : « O Messager de Dieu ! Je vois que tu répètes souvent ces paroles : « Gloire et pureté à Dieu ainsi que louange. Je demande à Dieu de

m'absoudre et je reviens à Lui repentant ». Il dit : « Mon Seigneur m'a informé que je verrai un indice dans ma communauté. Quand je le verrai je devrai répéter souvent ces paroles et j'ai vu effectivement cet indice dans le chapitre : « Quand viendra la victoire de Dieu, que s'ouvriront les portes (de la Mecque) et quand tu verras les gens entrer par vagues successives dans la Religion de Dieu, proclame la gloire et la louange de ton Seigneur et prie-Le de t'absoudre ; Il accepte toujours le repentir des repentants.

115. Anas (RA) a dit : « Dieu honoré et glorifié n'a cessé de faire des révélations au Messager de Dieu ﷺ jusqu'à sa mort ; si bien, qu'au moment de sa mort, il avait reçu le plus de révélations ». (Unanimement reconnu authentique)

116. Jaber (RA) rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Chacun sera ressuscité en l'état où il était au moment de sa mort ». (Rapporté par Moslem)

13 Le grand nombre des voies de bien

Dieu le Très-Haut a dit :

2.215 : « Tout ce que vous faites comme bien, Dieu le sait parfaitement »

2.197 : « Tout ce que vous faites comme bien Dieu le sait »

99.7 : « Celui qui fait le bien le poids d'un grain de poussière, le verra »

45.15 : « Celui qui fait du bien c'est à son propre avantage »

Les versets concernant ce chapitre sont très nombreux. Quant aux hadiths :

117. Abou Dharr Joundab Ibn Joumada (RA) a dit : « J'ai dit : « O Messenger de Dieu ! Quelle est la meilleure action ? » Il dit : « La foi en Dieu et le combat pour sa cause ». Je dis : « Quelles sont les personnes les plus dignes d'être affranchies ? » Il dit : « Celles qui sont les plus précieuses aux yeux de leurs maîtres et dont le prix est le plus cher ». Je dis : « Et si je ne peux pas faire de telles choses ? Il dit : « Tu aides un fabricant ou tu fabriques pour qui ne peut le faire ». Je dis : « Que dois-je faire d'autre si je ne peux faire tout cela ? » Il dit : « Tu épargnes aux autres ton mal car c'est là une aumône que tu peux faire pour toi-même ». (Unanimement reconnu authentique)

118. Toujours selon Abou Dharr (RA), le Messenger de Dieu ﷺ a dit : « Chaque matin vous avez à payer une aumône pour chacun de vos organes. Chaque fois que vous dites : « Gloire et pureté à Dieu (Soubhânallah) » c'est une aumône. Chaque fois que vous dites : « La louange est à Dieu (Al Hamdoulillâh) » c'est une aumône. Chaque fois que vous dites : « Dieu est plus grand : « Allâhou akbar » c'est une aumône. Mais il suffit de faire à la place de tout cela deux unités de prières en cours de matinée ». (Rapporté par Moslem)

119. Toujours selon Abou Dharr (RA), le Prophète ﷺ a dit : « On m'a présenté les œuvres de ma communauté aussi bien les bonnes que les mauvaises. J'ai vu mentionner dans ses bonnes actions le fait d'ôter de la voie publique ce qui peut nuire aux passants. De même que j'ai vu mentionner dans ses mauvaises actions le fait de cracher dans la mosquée et de ne pas enterrer son crachat ».

120. Selon lui encore, le gens dirent : « O Messenger de Dieu ! Les gens riches ont emporté avec eux les salaires de Dieu. Ils font la prière comme nous, observent le jeûne comme nous et ils ont en plus la possibilité de faire aumône du surplus de leurs richesses. ». Il leur dit : « Est-ce que Dieu n'a pas mis à votre portée des choses dont vous pouvez faire aumône ? Chaque fois que vous dites : « Gloire et pureté à Dieu » c'est une aumône. Chaque fois que vous dites : « La louange est à Dieu » c'est une aumône. Chaque fois que vous dite : « Il n'est de dieu que Dieu » c'est une aumône. La prescription du bien est une aumône et la proscription du mal est une aumône. Même dans vos rapports avec vos femmes il y a une aumône ». Ils dirent : « O Messenger de Dieu ! L'un de nous satisfait son désir et en reçoit de plus un salaire ? » Il dit : « Dites-moi donc ! S'il avait déposé son sperme dans un lieu illicite, n'aurait-il pas commis un péché ? » C'est pourquoi lorsqu'il le dépose dans un endroit permis il en reçoit un salaire ». (Rapporté par Moslem)

121. Il a dit : « Le Prophète ﷺ m'a dit : « Ne méprise aucune bonne action si petite soit-elle, comme le fait d'accueillir ton frère avec un visage souriant ».

122. Selon Abou Hourayra (RA), le Messenger de Dieu ﷺ a dit : « Tout organe de l'homme nécessite pour l'homme une aumône à chaque jour nouveau. Tu arbitres équitablement entre deux personnes et voilà pour toi une aumône. Tu aides quelqu'un à s'installer sur sa monture ou à la charger et c'est encore une aumône. La bonne parole est aussi une aumône. Pour chaque pas que tu fais en allant à la mosquée tu as une aumône. Tu retires de la voie publique ce qui peut nuire aux passants et c'est pour toi une aumône ». (Unanimement reconnu authentique)

Moslem l'a aussi rapporté selon une version de 'Aïcha (RA) qui a dit : « Le Messager de Dieu ﷺ a dit : « L'homme a été créé de trois cent soixante organes. Celui qui a dit : « Dieu est plus grand, la louange est à Dieu, gloire et pureté à Dieu » qui a imploré l'absolution de Dieu, qui a écarté de la voie publique une pierre, une épine ou un os gênant le passage des gens, qui a prescrit le bien et proscrit le mal, tout ce la trois cent soixante fois par jour, s'est éloigné ce jour là du feu de l'Enfer.

123. Selon le même Abou Hourayra (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Celui qui va à la mosquée le matin et le soir, Dieu lui prépare dans le Paradis un endroit confortable pour chacun de ses allers ».

124. Toujours selon lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « O femmes de l'Islam ! Que l'une de vous ne méprise pas le cadeau qu'elle fait à sa voisine si petit soit-il, ne serait-ce que le sabot d'un agneau. »

125. Selon lui encore, le Prophète ﷺ a dit : « La foi comporte un peu plus de soixante dix ou de soixante branches. Le plus élevée est la proclamation qu'il n'y a de dieu que Dieu et la moindre est le fait d'ôter de la voie publique ce qui peut nuire aux passants. La pudeur est l'une des branches de la foi ». (Unanimement reconnu authentique)

126. Toujours selon lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Cependant qu'un homme poursuit son chemin, voilà qu'il ressentit une grande soif. Il trouva alors un puits, y descendit et en but. A sa sortie du puits se présenta un chien haletant et léchant la terre humide tellement il avait soif. L'homme se dit : « Ce chien souffre de la soif autant que j'en souffrais moi-même. Il redescendit dans le puits, remplit d'eau sa chaussure, la tint avec ses dents et remonta. Il en abreuva le chien et Dieu loua son acte et lui pardonna ses péchés ». Ils dirent : « O Messager de Dieu ! Avons-nous donc un salaire pour nos bonnes actions envers les animaux ? » Il dit : « Pour toute créature vivante il y a un salaire à qui lui fait du bien ».

Dans une autre version d'Al Boukhari : « Dieu loua son acte, lui pardonna ses péchés et l'introduisit au Paradis ».

Dans une version commune aux deux Imams (Al Boukhari et Moslem) : « Cependant qu'un chien tournait autour d'un puits mourant de soif, voilà que le vit l'une des prostituées des enfants d'Israël. Elle ôta sa chaussure, la remplit d'eau du puits et l'en abreuva. Cela lui valut l'absolution de ses péchés. »

127. Selon lui encore, le Prophète ﷺ a dit : « J'ai effectivement vu (lors de mon ascension miraculeuse au ciel) un homme qui jouissait de tous les délices du Paradis et ce parce qu'il avait arraché un arbre du milieu d'une route où il gênait les Musulmans ». (Rapporté par Moslem)

Dans une autre version : « Un homme passa devant la branche d'un arbre qui barrait la route aux passants. Il se dit : « Par Dieu, je vais enlever cette branche pour qu'elle ne nuise plus aux Musulmans ». Il fut introduit pour cela au Paradis ».

Dans une autre version communes aux deux : « Cependant que quelqu'un poursuivait sa route, voilà qu'il trouva une branche épineuse qu'il en retira. Dieu loua son acte et lui accorda Son absolution ».

128. Toujours selon lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « L'esclave musulman (ou croyant) a fait ses ablutions. Quand il s'est lavé le visage, il vit partir avec l'eau (ou avec la dernière goutte d'eau) les péchés qu'il avait commis en regardant les choses interdites. Lorsqu'il se lava les mains, il vit partir avec l'eau (ou la dernière goutte d'eau) les péchés commis par ses mains jusqu'à ce qu'il en sortît débarrassé de toute faute. Lorsqu'il se lava les pieds, il vit partir avec l'eau (ou avec la dernière goutte d'eau) les péchés qu'ils avaient commis jusqu'à ce qu'il en sortit propre de tout péché » (Rapporté par Moslem)

129. Selon lui encore, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui a fait ses ablutions et qui les a bien faites puis est allé à la prière commune du Vendredi et en a écouté en silence le sermon, ses péchés lui sont pardonnés pour la période du Vendredi

au Vendredi suivant et avec trois jours en sus. Mais celui qui s’amuse durant les sermons avec les cailloux, s’en est laissé distraire et a donc commis un péché ». (Rapporté par Moslem)

130. Toujours selon lui, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Les cinq prières écrites (obligatoires), celles du Vendredi au Vendredi suivant, le jeûne du Ramadhân au Ramadhân suivant, font absoudre ce qu’il y a entre eux comme péchés si toutefois on en a évité les plus grands ». (Rapporté par Moslem)

131. Selon lui encore, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Voulez-vous que je vous indique les actes pour lesquels Dieu absout les péchés et élève les degrés ? » Ils dirent : « Nous voulons bien, ô Messager de Dieu ! » Il dit : « Faire soigneusement les ablutions malgré les désagréments, se rendre souvent aux mosquées et attendre la prière suivante dès qu’on en a fait une, voilà qui équivalait à monter la garde dans les bastions de l’Islam ».

132. Abou Moussa Al Ach’ari (RA) rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Celui qui a fait la prière des deux pleines lunes entre au Paradis ». Les deux pleines désignent ici la prière du Fajr (l’aube) et celle du ‘Asr (après-midi). (Unanimement reconnu authentique)

133. Toujours selon Abou Moussa Al Ash’ari (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Quand l’homme est malade ou en voyage, il se voit inscrire le salaire de tout ce qu’il faisait quand il était chez lui et en bonne santé ». (Rapporté par Al boukhari)

134. Jaber (RA) rapporté que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Toute bonne action est une aumône ». (Rapporté par Moslem et Al Boukhari)

135. Toujours selon Jaber, le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Toutes les fois qu’un musulman plante un arbre, il se voit inscrire une aumône pour tout fruit qu’on en mange. Même ce qui est volé ou ce qui s’en perd est compté pour lui comme une aumône »

Dans une autre version de Moslem : « Toutes les fois qu’un musulman plante un arbre et qu’un être humain, une bête ou un oiseau en mangent, il se voit inscrire autant d’aumônes jusqu’au jour de la Résurrection ». Dans une autre version : « Toutes les fois qu’un musulman plante un arbre ou sème un champ et qu’un être humain, une bête ou autre en mangent, il se voit inscrire autant d’aumônes. »

136. Toujours selon lui : « Les membres de la tribu des Banou Salima ont voulu se transférer tout près de la mosquée (pour s’éviter des va et vient répétés à chaque heure de prière). Cela vint au Messager de Dieu ﷺ qui leur dit : « Je viens d’apprendre que vous voulez vous transférer près de la mosquée ». Ils dirent : « En effet, ô Messager de Dieu ! Nous avons projeté de la faire ». Il leur dit : « O Banou Salima ! Restez plutôt dans vos maisons et l’on inscrira ainsi pour vous tous vos pas vers la mosquée » (et il répéta cela deux fois). (Rapporté par Moslem)

137. Oubay Ibn Ka’b (RA) a dit : « Il y avait un homme (je ne connaissais personne habitant plus loin que lui de la mosquée) qui n’y manquait pourtant aucune prière. On lui dit (ou je lui dis) : « Pourquoi ne t’achètes-tu pas un âne que tu monterais dans l’obscurité de la nuit et la canicule de l’été ? » Il dit : « Je ne serais pas heureux d’avoir une maison tout près de la mosquée. Je veux plutôt qu’on inscrive pour moi mes pas vers la mosquée et à mon retour si je retourne chez moi ». Le Messager de Dieu ﷺ dit : « Dieu a effectivement réuni tout cela pour toi » (Rapporté par Moslem)

Dans une autre version : « Tu as pour toi le salaire de tout ce que tu as fait pour Dieu »

138. Selon 'Abdullâh Ibn 'Amr Ibn 'As (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Il y a quarante bonnes actions dont la plus haute est le fait de prêter à son prochain une chèvre pour le faire profiter de son lait. Tout être qui fait l'une de ces bonnes actions dans l'espoir de la récompense de Dieu et confiant dans ce que Dieu lui en a promis, Dieu l'introduit à cause d'elle au Paradis ».

139. 'Adi Ibn Hatem a dit : « J'ai entendu dire le Messager de Dieu ﷺ : « Mettez-vous à l'abri du feu de l'Enfer ne serait-ce que par un morceau de datte ». (Unanimement reconnu authentique)

Dans une autre version de Moslem et Al Boukhari : « 'Adi rapporte que le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Il n'est pas un seul d'entre vous à qui Dieu ne parlera pas sans l'intermédiaire d'un interprète. Il regarde à sa droite et n'y voit que ce qu'il a avancé (comme bonnes actions). Il regarde à sa gauche et n'y voit que ce qu'il a avancé (comme mauvaises actions). Il regarde devant lui et n'y voit que le feu de l'Enfer tout près de son visage. Aussi mettez-vous à l'abri du feu ne serait-ce que par un morceau de datte et celui qui n'en trouve pas, par une bonne parole ».

140. Selon Anas (RA), le Messager de Dieu ﷺ a dit : « Dieu est assurément satisfait de celui qui mange quelque chose et Lui en rend grâce ou boit quelque chose et Lui en rend grâce ». (Rapporté par Moslem)

141. Selon Abi Moussa (RA), le Prophète ﷺ a dit : « Chaque Musulman est redevable d'une aumône ». On dit : « Et s'il n'en a pas les moyens ? » Il dit : « Il travaille de ses deux mains. Il se fait ainsi du bien à lui-même et peut faire l'aumône ». On dit : « Et s'il en est incapable ? » Il dit : « Il aide autrui à atteindre ce qui lui tient à cœur ». On dit : « Et s'il en est incapable ? » Il dit : « Il prescrit le bien » On dit : « Et s'il ne le fait pas ? » Il dit : « Il s'abstient de faire le mal et c'est déjà pour lui une aumône ». (Unanimement reconnu authentique)